

ALLEMAND LVA

Durée : 3 heures

Rappel des modalités de concours de l'épreuve d'allemand en PT LVA : il s'agit d'une épreuve de 3h qui consiste à rédiger, en allemand et en 450-500 mots, la synthèse de cinq documents récents. Les cinq documents sont trois textes et deux autres types de documents (image, schéma, bande dessinée, graphique, tableau de chiffres ou de statistiques).

Dans la synthèse, la candidate ou le candidat doit restituer de façon objective les idées principales des documents et montre leurs convergences, divergences, interactions ou oppositions. La synthèse doit permettre à un lecteur n'ayant pas consulté les documents d'origine de se forger une opinion en toute autonomie. Il est donc strictement interdit d'y introduire un avis personnel, un jugement de valeur, ou toute information extérieure au corpus.

Le sujet d'allemand PT de la session 2026 reposait sur trois textes allemands tirés respectivement de rightmart.de, tagesschau.de et sonntagsblatt.de, une infographie tirée de gansel-rechtsanwaelte.de et une photographie de aerzteblatt.de, qu'il fallait analyser dans la synthèse de manière équivalente en termes de nombre de mots.

La problématique de cette année concernait les discriminations dans la société et les solutions mises en place pour lutter contre ce phénomène. Ce sujet impliquait de comprendre quels sont les différents types de discriminations, qui sont les personnes touchées, quelles conséquences les discriminations peuvent avoir pour les personnes concernées, et, pour chaque situation, quelle solution peut être appliquée pour faire disparaître ou du moins atténuer le problème.

Méthodologie

Le niveau de la session 2026 est correct voire bon, peu de notes inférieures à 10 cette année, ce qui est une bonne nouvelle. Le nombre de candidats baisse mais la qualité des copies s'améliore. L'exercice de synthèse est globalement maîtrisé, mais quelques points restent à optimiser comme le traitement équivalent de tous les documents. Comme tous les ans, certains documents sont plus analysés que d'autres : c'est le cas des trois textes qui restent beaucoup plus traités que les images.

Souvent les candidates et les candidats ont décrit très brièvement les documents iconographiques sans en analyser la portée. Cela était d'autant plus problématique que très peu connaissaient le mot allemand pour « dé », utile pour décrire le document 5. Cette difficulté aurait pu être contournée si la candidate ou le candidat avait proposé directement une interprétation de la photographie, ce qui a rarement été fait.

La reformulation est un passage obligatoire de la synthèse, apparemment pas encore assez bien pratiquée pour les images, les graphiques ou les statistiques. Certaines copies ont ainsi perdu des points. Le jury rappelle qu'il ne faut pas copier les textes mais les reformuler sans les paraphraser.

Par ailleurs, une synthèse se structure. Une introduction qui fait 15 lignes et une conclusion qui n'en fait qu'une déséquilibre le travail. Il en est de même pour le corps du devoir : cela implique d'avoir un plan bien établi sur la problématique traitée avant de commencer la rédaction. Cet aspect fait souvent défaut et reste pénalisé. Il ne faut pas négliger les formules introductives, de transition, de conclusion qui montrent la structure de la copie et envoient un signal fort en direction des correcteurs et correctrices sur la stylistique de la synthèse. L'introduction et la conclusion sont deux parties de la synthèse qui ne peuvent être bâclées.

Cette année, toutes les copies ont proposé un titre à la synthèse. Il faut toutefois rappeler que l'absence de titre génère un malus dans le comptage des points. Soigner son titre est important. Une copie qui commence par un titre avec des fautes est regrettable... Une relecture très attentive devrait permettre d'éviter certaines fautes d'allemand impardonnables qui donnent une mauvaise impression dès l'entrée. En revanche, un beau titre, un titre amusant ou original, un titre bien pensé est une bonne option pour avoir facilement un bonus de points.

De même, nous rappelons comme chaque année que les copies sur lesquelles le nombre de mots ne figure pas sont pénalisées par un malus. Encore plus, celles qui n'ont pas assez de mots ou alors qui en ont trop. Le jury apprécie les décomptes intermédiaires du nombre de mots exprimés soit par des points, soit par des barres permettant de contrôler rapidement le comptage final de tous les mots. Un décompte tous les 50 mots est une bonne option pour aider au contrôle.

Cette année encore, le jury déplore la détérioration de l'écriture. Certaines copies sont tellement illisibles qu'il est impossible de comprendre les mots ou les finales des déclinaisons. Parfois les copies sont des torchons avec de nombreuses ratures. Pensez à rendre une copie propre.

Les déclinaisons des adjectifs, des articles, la fin des conjugaisons étant très importantes grammaticalement en allemand, tout mot incompris car illisible est compté comme étant grammaticalement faux, ce qui peut faire chuter conséquemment la note finale. Il est essentiel de soigner son écriture, d'éviter les ratures et de bien distinguer les « m » des « n », ou les « r » des « s », nuance essentielle en allemand. Dans le doute, le jury tranchera en faveur d'une faute.

Langue

La diversité et la variation stylistique, la sophistication syntaxique, les tournures idiomatiques sont un vrai plus d'un point de vue linguistique : les meilleures copies ont d'ailleurs un excellent niveau de langue tant sur le plan lexical, stylistique, syntaxique que grammatical en général. La maîtrise parfaite des conjugaisons des verbes accentue également cette richesse stylistique.

Quelques mauvaises copies ne maîtrisaient ni les règles de base de grammaire, ni les verbes forts et n'avaient pas une gamme lexicale assez large. Une révision grammaticale est plus que souhaitable peu avant le concours...

Plusieurs copies ont fait cette année totalement abstraction des règles d'emploi des virgules ou des majuscules. Il faut rappeler que ces éléments ne sont pas décoratifs mais participent à la structuration de la phrase allemande.

Ce sujet sur les discriminations ne présentait pas de difficultés particulières sur le plan de la compréhension, la thématique a donc été traitée assez correctement, mais il est bon durant l'année de préparation de lire la presse allemande pour diversifier ses connaissances sur les sujets de société les plus divers en science, culture, économie, écologie mais aussi santé et bien-être.

Pour finir, le jury se réjouit d'avoir pu lire cette année encore de très belles copies et ne saurait que trop encourager les candidates et candidats à lire les rapports de jury des années précédentes pour optimiser les travaux rendus.

ANGLAIS LVA

Durée : 3 heures

Le sujet d'anglais LVA 2026 portait sur les techniques de « *geoengineering* ». À travers les cinq documents, le dossier revenait sur les problématiques environnementales actuelles et détaillait les enjeux liés à l'utilisation d'un éventail de ces techniques pensées pour modifier, et intervenir sur le climat à l'échelle mondiale.

Le dossier était composé de trois textes de presse récents, issus respectivement de *The Economist*, *the Guardian* et du site BBC News. Figuraient également un schéma et un *cartoon*. Contrairement à d'autres années, le jury aura constaté que les cinq documents étaient tous mobilisés dans la grande majorité des copies, avec moins de malus attribués pour oubli de document.

Les impressions du jury sont dans l'ensemble assez favorables sur cette session : en effet, le sujet, de nature technique, a semblé être bien compris par l'ensemble des candidat·es, et le plan ne posait pas de difficulté majeure puisque l'on pouvait facilement restituer les éléments du dossier en expliquant dans un premier temps en quoi consistait le problème du changement climatique et ses répercussions, en quoi les techniques de *geoengineering* pouvaient être une solution, et leurs inconvénients ou risques présumés. Ce plan de type « avantages »/ « inconvénients » était donc très abordable.

Du fait de cette relative facilité à organiser les idées du dossier en grandes parties, une attention toute particulière aura été portée à la fois à la **qualité de la réorganisation des idées, et à la bonne compréhension des documents**. Les candidats ayant tendance à juxtaposer les idées, ou à restituer des idées de façon illogique ou peu cohérente (par exemple, dans une partie alors que cela aurait dû être dans une autre) ont donc été davantage pénalisés. De même, le jury a particulièrement fait attention aux contresens ou mauvaises interprétations relevant d'une mauvaise compréhension de certains passages des textes.

I. Attentes du jury

Nous reprendrons ici les remarques issues des rapports précédents, en les précisant si besoin pour le sujet de cette année. Le jury sera vigilant quant aux critères suivants :

- Respect du nombre de mots (entre 450 et 500 mots). Attention, les décomptes ouvertement faux sont lourdement pénalisés (indiquer 450 mots alors qu'il n'y en a que 300 par exemple).
- Objectivité et recours aux éléments du dossier uniquement : l'ajout de connaissances extérieures au dossier ou de commentaires personnels est pénalisé, que ce soit dans l'introduction, la conclusion ou dans la copie dans son ensemble (il faut notamment veiller à l'accroche d'introduction, celle-ci ne doit pas inclure d'élément qui ne figurerait pas dans le dossier).
- Référence explicite à tous les documents du dossier : l'oubli de document est sévèrement pénalisé. Attention, les copies où aucun document n'est mentionné explicitement sont de facto pénalisées car bien souvent, il est impossible de savoir si certains documents ont été réellement cités ou non. Ici par exemple, il était difficile de savoir si le document 4 était traité à moins de mentionner « space mirrors ».
- Restitution des idées principales du dossier en établissant des liens entre elles
- Une reformulation des idées – certaines copies ne sont que du copier/coller ou une succession de citations, ce qui n'est pas l'exercice demandé.
- Un développement structuré et équilibré : titre, introduction, développement en deux ou trois parties équilibrées, conclusion + décompte de mot (les oublis de titre ou de décompte sont pénalisés).

La correction est effectuée selon trois critères : langue, méthodologie, compréhension/restitution, respectivement sur 20, 15 et 15 points (total sur 50).

2610 copies ont été corrigées lors de cette session (augmentation d'environ 200 copies par rapport à la session précédente).

II. Points d'attention spécifiques au sujet 2026

1) Restitution des idées

a) Contresens fréquents

Le dossier ne comportait pas de difficulté majeure au niveau de la compréhension générale des idées, d'autant que le schéma présent en document 4 était assez explicite pour comprendre en quoi consistait toutes les techniques de *geo-engineering*. Le jury s'attendait par ailleurs à ce que les candidats expliquent clairement en quoi consistait ces techniques, et a valorisé les copies qui mettaient en exergue le fait qu'il s'agissait d'un ensemble de technologies variées, ce qui nécessitait de regrouper toutes les informations disséminées dans les documents.

Cependant, la position des chercheurs interrogés dans certains articles n'était pas claire pour tous : ainsi pour beaucoup, Richard Spinrad, qui s'exprimait dans le document 2, est devenu pro-geoengineering : ce n'était pas le cas ; sa position était beaucoup plus nuancée. De même, il n'était pas dit dans ce document que la population était de plus en plus en faveur de ces technologies : ce qui était souligné, c'était que les américains devenaient de plus en plus conscients de la nécessité d'agir, et qu'ils étaient *susceptibles* d'être plus ouverts à ce type de technologie. Le « may » de la phrase “And people may be more open to using new technologies to help combat these effects” avait toute son importance et a souvent été omis pour devenir en version raccourcie « people are now more open to these technologies ».

Le jury a également souvent constaté des contresens quant au coût. Le passage suivant du document 1 a ainsi souvent été mal compris : « [it] and might cost a few tens of billions of dollars annually. Estimates of the cost of decarbonising the world economy, by contrast, run into the trillions of dollars each year. » Beaucoup de candidats ont en effet restitué l'inverse : ces technologies seraient coûteuses.

Enfin, l'ironie du document 5 a souvent été perçue, mais certains candidats sont également parfois passés à côté du document, avec des interprétations inquiétantes pour des candidats de filières scientifiques (« Both factories reject forms of carbon dioxide »). Il ne suffisait pas non plus de dire qu'il y avait deux usines et que les nuages étaient gris. Le jury attendait a minima un commentaire sur le fait que la solution semblait aussi nocive que le problème. Certaines copies ont proposé des analyses plus personnelles, et celles-ci ont été bonifiées, tant qu'elles n'étaient pas fantaisistes et restaient en accord avec le sens du dossier (plusieurs copies parlaient ainsi de « dystopian vision », ce qui était acceptable). A noter, le document était de 2016, ce qui pouvait faire l'objet d'une remarque : on pouvait dire par exemple que la vision concernant ces technologies semblait avoir évolué en 20 ans si l'on considère que davantage de personnes y semblent favorables, ou à l'inverse que la critique de ces technologies était déjà présente il y a 20 ans. Contrairement au dossier de l'an dernier cependant, cet élément chronologique n'était pas crucial.

Ainsi que mentionné en propos liminaire, le dossier ne présentant pas de grande difficulté de compréhension cette année, les contresens ou imprécisions auront été davantage pénalisés.

b) Idées plus fines (bonifiées si restituées)

Un certain nombre d'idées plus fines pouvaient être restituées par les candidat·es, mais n'ont pas été vues dans la majorité des copies.

Il s'agissait principalement des aspects financiers, et notamment ceux des crédits alloués à la recherche. Une connaissance des coupes budgétaires récentes aux Etats-Unis, même superficielle, pouvait aider ici à bien saisir les enjeux derrière la phrase : « Spinrad defended NOAA against the threat, raised by some in the US Congress, of rescinding some of the \$6bn (£4.7bn) the agency is receiving under Joe Biden's Inflation Reduction Act. » Certes, « rescinding » était sans doute inconnu des candidats, mais le contexte immédiat pouvait aider (« threat ») à comprendre le sens général de la phrase.

Cette idée avait son importance car l'un des axes traversant le dossier, qui a finalement été peu restitué par les candidat·es, était celle de la nécessité de la recherche. Or, celle-ci ne peut se faire sans financement. Cela pouvait ajouter de la profondeur à une éventuelle troisième partie (voir plans possibles dans la section ci-dessous).

D'autre part, les candidat·es n'ont en général que peu restitué l'idée des « conspiracy theories » mentionnées dans le 3^e document, ou maladroitement et superficiellement. Cette idée pouvait être reliée au fait que davantage de recherche était nécessaire, pour justement mettre à mal ces théories du complot.

2) Structuration du plan

La plupart des plans étaient construits logiquement, autour de 3 parties :

1. What are the problems the Earth is facing? (causes and consequences of climate change)
2. What solutions can geoengineering offer?
3. The potential risks of geoengineering

Un autre plan possible était :

1. What is geoengineering?
2. How risky is it?
3. A call for scientific research

Le jury aura quand même été surpris de trouver des plans peu cohérents de type :
I. Geoengineering II. Limits III. Global warming / ou I. Geoengineering II. Global warming
III. Limits, ce qui était peu logique.

Le jury s'étonne également du fait qu'un certain nombre de copies ont fait le choix de ne pas revenir sur la définition ou les effets de « global warming », comme si cela était acquis alors qu'il s'agissait tout de même du point de départ, et que le dossier comportait de nombreux éléments à ce sujet que l'on pouvait restituer.

3) L'introduction

On continue de trouver des introductions longues, où tous les articles sont cités les uns après les autres. Cela est peu pertinent et « gâche » des mots. Le jury attend une introduction courte, permettant de situer les enjeux du dossier.

Attention, beaucoup d'introductions présentent une succession de phrases assez juxtaposées, parfois sans lien entre elles, et notamment lorsqu'il s'agit d'introduire la problématique. Ce n'est pas un bon signal pour la suite ; la cohérence représentant un certain nombre de points dans le barème.

Par exemple, une copie commençait ainsi (deux premières phrases) :

Climate change raises concern. This set of five documents highlights the effects of geoengineering.

Un lien logique manquait entre les deux phrases : simplement l'idée que « geoengineering » pouvait être une solution pour pallier le changement climatique.

Dans les « originalités » constatées cette année, plusieurs copies présentaient une citation du dossier, avec guillemets, en guise d'accroche dans l'introduction. Cela doit être évité : il faut, comme dans le reste de la synthèse, extraire et restituer une idée pour servir d'accroche, mais il ne faut pas utiliser des éléments du texte *verbatim*. Ici plusieurs approches étaient possibles : beaucoup de candidats se sont servis des éléments du document 1 concernant la hausse des températures pour resituer les enjeux du changement climatique, par exemple. On pouvait aussi directement aborder le concept de « geoengineering » pour ensuite dire que le dossier en présentait une définition, en expliquait les enjeux et les risques.

Rappelons également que tout élément extérieur au dossier est pénalisé, même en début d'introduction (cette pratique s'est cependant moins constatée cette année).

4) Références aux documents

Pour rappel, le jury accepte diverses façons de se référer aux documents (« doc 1 », « document 1 », ou mentions dans le corps du texte du type « As X explains in document 1... »).

Cependant, et on ne le répétera jamais assez : cette année encore, des copies ne mentionnaient pas du tout explicitement les documents. Cette méthodologie n'est pas du tout recommandée.

Les copies de ce type se voient presque systématiquement appliquer un malus important car il est très fréquent qu'il soit impossible de discerner si les documents ont tous été restitués. Ici, bien souvent, on ne pouvait pas savoir si le document 4 avait été mentionné (sauf si l'on mentionnait explicitement *space mirrors*).

5) Titres

Le titre est le seul espace de créativité et de liberté dans cette épreuve de synthèse, et le jury apprécie les copies où les candidat·es arrivent à allier concision, pertinence par rapport au dossier, et parfois humour ou jeux de mots.

Voici une liste non exhaustive de titres qui ont pu être bonifiés :

- Geoengineering: friend or foe
- Geoengineering or geo-endangering?
- Variations autour de « cool », par exemple : Geoengineering : the coolest solution for climate change
- Geoengineering : a wolf wearing sheep's clothing ?
- Last warning for global warming

Parmi les références plus orientées « pop culture », ont pu être bonifiés :

- Geoengineering: a new hope (*Star Wars*)
- Don't look up ! It is just a sulphur dioxide cloud. (Film *Don't look up*, 2021)
- *Geoengineering, highway (not) to (hot) hell?* (AC/DC)
- Geoengineering: Cool me if you can (Film *Catch me if you can*, 2002)

Attention cependant : il ne faut pas chercher à faire un jeu de mots à tout prix. Comme mentionné ci-dessus, il faut que le titre reste représentatif du dossier.

D'autre part, les expressions toutes faites de type « geoengineering, a boon or a bane » ont plutôt tendance à agacer le jury, car bien souvent, elles proviennent de copies où les candidats ont souhaité caser « une bonne expression » alors que le reste de la copie est loin d'être idiomatique ou authentique. De plus, il s'agit d'une option un peu « facile » dans la mesure où tous les dossiers sont conçus pour porter plusieurs points de vue : ce type de titre pourrait finalement fonctionner pour la majorité des dossiers. Un peu plus de finesse est donc attendu.

Rappelons que la copie mot pour mot de la problématique en guise de titre est sanctionnée, ainsi que l'oubli de titre.

III. Langue

La correction linguistique constitue l'un des critères d'évaluation principaux de l'épreuve, puisqu'elle représente vingt points sur cinquante.

Le jury souhaite féliciter ici le petit nombre de candidats qui, même sans être anglophones, rédigent dans un anglais fluide et riche, qui a recours aux idiomatismes à bon escient et sans excès. Il y a un certain nombre de candidats qui expriment leurs idées de manière claire et structurée avec une utilisation pertinente de mots de liaison. Le jury a d'ailleurs constaté que le nombre de copies présentant un niveau fluide en anglais, avec peu d'erreurs, était en augmentation cette session.

Dans un nombre important de copies, la langue est simple, ou parfois très simple. Cependant si elle reste précise sans un nombre excessif de fautes de syntaxe, elle permet aux candidats d'exprimer leurs idées de façon adéquate.

Comme le thème du climat est un thème souvent étudié pendant l'année, le jury s'est réjoui de constater qu'un nombre assez important de copies avait un niveau de lexique spécialisé satisfaisant.

1) Grammaire et syntaxe

Globalement la grammaire et la syntaxe sont les aspects linguistiques qui semblent les plus problématiques pour les candidats.

Le jury a constaté encore cette année un nombre assez important de fautes de grammaire récurrentes. En voici quelques exemples :

- Erreurs de syntaxe sur la question indirecte: * We will discuss to what extent can geoengineering contribute....' au lieu de 'We will discuss to what extent geoengineering can contribute....'
- Omission du present perfect dans les phrases contenant 'since' : '*Climate change is a problem since the Industrial Revolution' au lieu de 'Climate change has been a problem since the Industrial Revolution.' Dans quasiment 70% des introductions, ou des débuts de premières parties, ce type de phrase et d'erreur apparaissait, ce qui n'envoie pas un bon signal,
- Des -s rajoutés aux adjectifs : '*environmentals problems' au lieu de 'environmental problems.'
- Des erreurs de prépositions dans les groupes verbaux: '* faced to/ *faced at' au lieu de 'faced with', '*aim on ' au lieu de 'aim to' ou bien '*answer at/to the question' au lieu de 'answer the question'
- Confusion entre les verbes transitifs et intransitifs: 'Pollution raises due to industrial production' au lieu de 'pollution rises due to industrial production.'
- Des confusions entre les noms dénombrables et indénombrables: '*researches' au lieu de 'research', '*damages' au lieu de 'damage'
- Des erreurs avec l'article défini: '*the Space' au lieu de 'Ø Space', '*the nature' au lieu de 'Ø Nature', the global warming au lieu de Ø global warming (idem « climate change »).

2) Lexique

Comme mentionné précédemment, le lexique de l'environnement n'est pas un domaine lexical inconnu de la plupart des candidats. La majorité a su s'exprimer dans un langage précis et a pu reformuler de façon claire les idées techniques des documents.

Cependant quelques erreurs récurrentes persistent. En voici quelques exemples :

- *To *reject CO2* au lieu de *to omit CO2*
- *To found research* au lieu de *to fund research*
- **to pollue* au lieu de *to pollute*
- **to struggle against* au lieu de *to fight against*
- **to make a critic* au lieu de *to make a criticism*
- **the urge* au lieu de *the urgency*
- **a scientific* au lieu de *a scientist*
- **searchers* au lieu de *researchers*

Ce qui est plus ennuyeux est le nombre encore assez important de copies contenant des erreurs avec le vocabulaire et la grammaire de base nécessaire pour bien présenter le dossier. Il est dommage de commencer son introduction avec de telles erreurs qui peuvent si facilement être évitées avec une bonne préparation à l'exercice de la synthèse.

Voici quelques erreurs à éviter :

- 'Document 4 is *a draw / * a schema / * a scheme' instead of 'Document 4 is an infographic...' (dans le doute, les candidats peuvent aller au plus simple et utiliser « picture » - ce n'est pas l'idéal, mais cela évite les barbarismes !)
- *Document 1 is an article *made by the Guardian' au lieu de 'published by / in the Guardian'
- "This document is broadcasted (sic) by the Economist"
- "These documents will help to give a response to the following *problematic"
- L'utilisation de "important" au sens quantitatif, qui n'est pas possible en anglais. Ce point de langue est incontournable pour tous les dossiers de synthèse a priori, il faut donc y porter une attention particulière.

Le jury a constaté une amélioration cette année dans l'utilisation des connecteurs logiques. Les candidats semblent sensibles à la nécessité de montrer la cohérence logique de leurs propos et ont employé une assez grande diversité de mots de liaison (même si leur préféré est toujours 'moreover'!) et en général ils ont été correctement employés.

Cependant l'orthographe est parfois approximative avec des erreurs sur des mots comme 'however', 'whereas' ou 'furthermore.'

Le dernier élément linguistique qui mériterait plus d'attention à l'avenir est la ponctuation. Il est regrettable de constater que de nombreux candidats oublient d'inclure une ponctuation qui reflète la logique de leur texte. Dans beaucoup de copies il y a une utilisation abusive des virgules aux dépens d'une ponctuation plus élégante. La majuscule en début de phrase est parfois oubliée. Ce sont des éléments de base qui donnent une bonne impression globale de la copie, et au contraire, leur omission donne une impression de copie bâclée.

CONCLUSION

L'écrit reste manifestement une source de difficultés dans la majorité des copies. Le jury est cependant intransigeant sur des aspects que nous considérons comme les bases de la langue anglaise : pas de -s aux adjectifs, construction des modaux et des verbes de façon générale, erreurs grossières sur des mots de liaison qui devraient être connus parfaitement après beaucoup d'années d'apprentissage de l'anglais et deux ans d'entraînement en classes préparatoires.

Cette année cependant, le jury a eu plaisir à lire davantage de copies rédigées dans un anglais plus fluide et moins fautif que les années précédentes, d'où une moyenne légèrement supérieure. Nous espérons que cette tendance continue.

ARABE LVA

Durée : 3 heures

PRÉSENTATION DU SUJET

Les cinq documents qui constituent le corpus proposé à l'étude lors de la session 2026 proposent une vision d'ensemble des enjeux liés au développement durable, tout en soulignant la question centrale suivante : dans quelle mesure la mise en œuvre d'un développement durable constitue-t-elle une priorité pour l'avenir des habitants du monde arabe ?

Ainsi, l'article 1, intitulé *التنمية المستدامة : حماية للإنسان والبيئة (Le développement durable : la protection des êtres humains et de l'environnement)*, montre que le développement durable associe la croissance économique, le progrès social et la protection de l'environnement. Sa réussite dépend de la lutte contre la pauvreté, de l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à une énergie propre et abordable. L'autrice souligne également l'importance de la justice, de l'égalité, de la transparence et d'institutions efficaces pour garantir une gestion responsable des ressources. Enfin, il insiste sur le lien étroit entre développement durable, démocratie et respect des droits humains, considérés comme indispensables pour assurer un avenir meilleur aux populations du monde arabe.

L'article 2, *كيف تكون صحفيًا متخصصًا بشؤون البيئة العربية؟ (Comment devenir journaliste spécialisé dans les questions environnementales du monde arabe ?)*, souligne que les médias arabes couvrent souvent les catastrophes environnementales en se concentrant sur leurs conséquences humaines et matérielles, sans analyser suffisamment leurs causes, leurs impacts à long terme ou les responsabilités en jeu. Selon plusieurs spécialistes, cette faiblesse s'explique par le manque d'informations accessibles et par le retard du journalisme environnemental dans le monde arabe. Les médias dépendent souvent de sources étrangères et proposent des analyses superficielles. Les experts insistent sur la nécessité d'un traitement plus approfondi des questions environnementales, intégrant les dimensions sociales, économiques et humaines afin de promouvoir le développement durable et la sensibilisation du public.

L'article 3, *شح المياه : هل جهود الدول العربية كافية لمكافحة أزمة الفقر المائي؟ (Pénurie d'eau : les efforts des pays arabes sont-ils suffisants pour lutter contre la crise de l'eau ?)*, met en évidence la grave crise de l'eau qui touche de nombreux pays arabes. Bien que l'Irak ait longtemps bénéficié de la fertilité apportée par le Tigre et l'Euphrate, il souffre aujourd'hui de pénuries d'eau, comme la plupart des pays de la région. Environ 90 % de la population arabe vit dans des États confrontés au stress hydrique, faisant du monde arabe la région la plus touchée par la rareté de l'eau. Des pays comme l'Égypte, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc ou encore l'Arabie saoudite cherchent à faire face à cette situation par différentes mesures, telles que le dessalement de l'eau de mer, la collecte des eaux de pluie ou le rationnement de la consommation. Face à cette crise croissante, les experts insistent non seulement sur la nécessité d'actions gouvernementales rapides, mais aussi sur l'adoption par les citoyens d'une culture de consommation plus responsable afin de préserver les ressources en eau.

C'est ce que confirme le document infographique n° 4, intitulé *العالم العربي وفقير المياه (Le monde arabe et la pénurie d'eau)*. Ce document montre que de nombreux pays arabes consomment une quantité d'eau supérieure à leurs ressources renouvelables. La situation est particulièrement préoccupante dans les pays exportateurs de pétrole, comme les Émirats arabes unis (1600 %), l'Arabie saoudite (951 %), la Libye (798 %) et le Qatar (624 %), où la consommation dépasse largement les ressources disponibles. Parmi les pays souffrant de pénurie d'eau, l'Égypte (127 %), la Jordanie (151 %), le Yémen (124 %) et la Palestine (93 %) connaissent également une

forte pression sur leurs ressources hydriques. Ces chiffres illustrent l'ampleur de la crise de l'eau dans le monde arabe et soulignent l'urgence d'adopter des politiques de gestion durable.

L'importance d'une utilisation plus rationnelle de cette ressource essentielle est étroitement liée aux objectifs du développement durable. C'est ce que rappelle le dernier document iconographique, *أهداف التنمية المستدامة* (*Les objectifs du développement durable*), qui présente les objectifs du développement durable comme un plan d'action visant à construire un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ces objectifs cherchent à relever les grands défis mondiaux, notamment la pauvreté, les inégalités, le changement climatique, la dégradation de l'environnement ainsi que les questions de paix et de justice. Le document souligne également que ces objectifs sont interdépendants et qu'il est nécessaire de les atteindre dans leur ensemble d'ici 2030 afin de garantir que personne ne soit laissé de côté.

REMARQUES GENERALES

Nombre de candidats : **22**

La note maximale obtenue : **18,80**

La note minimale obtenue : **10,80**

Moyenne : **14,47/ 20**

Après une forte hausse l'an dernier, où l'effectif avait atteint 49 candidats, le nombre de copies en arabe revient, lors de la session 2026, à un niveau comparable à celui observé en 2024, avec 22 candidats contre 24.

Les résultats obtenus cette année sont très satisfaisants et traduisent une bonne compréhension, de la part des candidats, des attentes et des exigences du concours. Aucun d'entre eux ne s'est complètement éloigné du sujet ni n'a produit un travail illisible ou incohérent.

Le jury tient à saluer vivement le travail des enseignants, qui ont su développer chez leurs élèves des compétences essentielles. Ils les ont accompagnés avec rigueur dans l'apprentissage exigeant de l'analyse objective et de l'argumentation, tout en suscitant leur intérêt pour la lecture d'articles de presse arabophone, comme en témoigne l'étude du dossier de synthèse.

Cette année, vingt-deux candidats se sont consacrés à l'analyse de ce dossier, cherchant à en dégager les nuances, à confronter les documents et à construire une argumentation cohérente autour de la problématique suivante : « Dans quelle mesure le développement durable peut-il être considéré comme une priorité pour l'avenir des populations du monde arabe ? ».

Cette problématique a ainsi guidé leur parcours de lecture du dossier. Grâce à leurs compétences linguistiques, analytiques et méthodologiques, les candidats ont globalement proposé des interprétations pertinentes, faisant preuve de qualités notables de rédaction, de structuration et de restitution des idées essentielles.

Titre et nombre de mots

Deux candidats n'ont pas attribué de titre à leur production, ce qui a entraîné une pénalité de points. En revanche, les autres ont su choisir des titres pertinents, mettant en lumière la diversité et la richesse du dossier. Il est essentiel de consacrer du temps à l'élaboration d'un titre précis et adapté, car cela reflète la capacité du candidat à synthétiser et à identifier l'essentiel du contenu.

Par ailleurs, deux candidats n'ont pas indiqué le nombre de mots de leur synthèse, ce qui a également conduit à une réduction de leur note.

Problématique

La majorité des candidats ont su formuler une problématique globale mettant en évidence les répercussions du sujet. Ainsi, les problématiques qui découlent du sujet « Dans quelle mesure le développement durable peut-il être considéré comme une priorité pour l'avenir des populations du monde arabe ? » apparaissent pertinentes.

Il est en effet essentiel de construire la synthèse autour d'une problématique bien formulée. La qualité et la précision de celle-ci conditionnent directement la cohérence ainsi que l'exhaustivité de l'ensemble du travail.

Langue

De manière générale, les candidats maîtrisent correctement les phrases simples et complexes et disposent d'un vocabulaire relativement riche. Néanmoins, on relève un certain nombre d'erreurs récurrentes, liées à une connaissance insuffisante de certaines règles grammaticales de l'arabe. Cette faiblesse pourrait être réduite grâce à une lecture quotidienne, même courte, de la presse arabe internationale, ainsi que, dans la mesure du possible, de romans ou d'extraits de romans contemporains.

Parmi les erreurs les plus fréquentes cette année, on note :

L'article défini : L'emploi maladroit de l'article défini dans des structures de coordination (نحتاج للتنمية المستدامة*) ou du nom qui précède l'adjectif (على الفقر وجوع*).

Orthographe : Confusions et fautes récurrentes dans des mots fréquents : (ثلاثة, ذالك, كذلك, *) (نحتاج للتنمية المستدامة*). Erreurs dans l'écriture des noms de pays : (*الجزائر, المغرب*) ou dans les relatives : (*التي*).

Hamza : Erreurs d'écriture de la hamza en début des mots : (*الإنسان, الاستبداد, استخدام, إعتبار, *) (متؤخرا*) ou en position médiane (*أخرون, إعدام, إستهلاك

في جهة أخرى, إضافة على ذلك, يعانون في مشاكل, أرقام متعلقة في *) (نهدف إلى توفير الطاقة في *) (سعر معقول, تتعلق التنمية المستدامة في تطير طرق العيش, يساعد للتنمية, الدول المصدرة بالنفط, يشجع عن التلوث يقطع الماء بمدة سبع ساعات, تتطلب إلى أنظمة سياسية سليمة, خمس وثائق... يعالجون, حاولت لإيجاد حل, الكثير من *) (الدول في حاجة من التنمية

(*) دول عربي التي ليس فيها صحافة, يوجد مشاكل كثيرة, أهداف التنمية المستدامة هو*).

Structures maladroites :

يمكننا القول أن, يقول أبو عاصي أن, في الآخرة يمكن أن نقول, من أهداف التنمية المستدامة هي تحقيق مستقبل (*أفضل

Calques du français : Transfert direct de structures françaises (*في الأرياف أين الفقر موجود).

Hypercorrection : Surcorrections orthographiques (*بالإضافة, القضاء).

Ponctuation et mise en forme : Oubli du wāw dans la coordination ou mauvais usage du wāw en fin de ligne.

En résumé, il est recommandé aux candidats de consacrer du temps à la révision de la grammaire arabe tout au long de leurs deux années de préparation, de s'exercer régulièrement à travers les nombreux exercices proposés dans les manuels (par exemple : Al-Hakkak Ghalib & Neyreneuf Michel, *Grammaire active de l'arabe littéral*, Paris, Le livre de Poche, 1996), d'intensifier leurs lectures et de s'entraîner de manière régulière à la rédaction de synthèses en arabe.

CONCLUSION

Même si les prestations des candidats sont globalement satisfaisantes, il reste essentiel que les futurs postulants fassent preuve d'une plus grande vigilance dans le choix d'une problématique pertinente, veillent à restituer fidèlement le contenu du dossier et accordent une attention particulière à la qualité de la langue arabe. La clarté, la cohérence et la précision de leur synthèse en dépendent. C'est au prix de cet effort que les résultats des candidats arabisants pourront réellement progresser.

ESPAGNOL LVA

Durée : 3 heures

Le dossier d'espagnol LVA 2026 portait sur les enjeux liés au secteur touristique en Espagne. Si ce secteur constitue un levier économique majeur pour le pays, il suscite également de fortes tensions, notamment depuis la crise du COVID. Le développement du tourisme de masse apparaît ainsi comme l'un des facteurs aggravants de la crise du logement et du mécontentement croissant des habitants dans les villes les plus touchées par ce phénomène.

23 candidats ont composé cette année. La moyenne des copies est de 11,15. On note qu'il n'a pas posé de réelles difficultés dans la compréhension des documents ainsi que dans leur mise en relation. Malgré l'accessibilité apparente des documents, la lecture du corpus s'est révélée plus superficielle que les années précédentes. Les documents 4 et 5, notamment, ont souvent été traités de manière trop rapide, alors que leur dimension humoristique constituait un élément essentiel de leur portée critique. Une analyse plus précise de ces procédés aurait permis aux candidats d'apporter une réelle plus-value à leur étude du dossier. Ce constat a été observé dans la majorité des copies.

Le lot de copies était très hétérogène, les notes allant de 18,4 à 5,6. 13 copies ont obtenu une note supérieure à 10 et 10 copies ont eu moins de 10.

Langue

On a pu lire, cette année, quelques copies excellentes tant au niveau lexical qu'au niveau des structures complexes employées. Cependant, certaines difficultés linguistiques demeurent préoccupantes. On observe cette année une baisse sensible de la maîtrise syntaxique : de nombreuses phrases sont peu claires, parfois excessivement longues, et il devient difficile d'en suivre la construction, notamment lorsque le sujet est absent ou mal identifié. À cela s'ajoutent un vocabulaire souvent limité, des erreurs récurrentes d'accords et de genre, ainsi qu'une tendance à la répétition. Les structures complexes restent rares, en particulier celles nécessitant l'emploi du subjonctif, dont la maîtrise demeure pourtant attendue à ce niveau.

Au niveau grammatical, nous avons constaté bon nombre d'erreurs de base :

- Des erreurs de conjugaison au prétérit notamment sur les accents grammaticaux de la 3^e personne du sg
- Rappel : les lettres qui se doublent en espagnol sont les consonnes du prénom CAROLINA
- Des erreurs de diphtongue des verbes : demostrar (demuestro, as), encontrar (encuentro, as)
- Des erreurs d'accentuation : cómo ou en qué medida (quand il s'agit d'un interrogatif)
- Des erreurs d'accord entre sujet/verbe, entre substantif/adjectif
- Le A+ COD de personne : incluye A todos, denuncia A
- Le A après un verbe de mouvement : Llegar A , venir A
- Des erreurs d'enclise après l'infinitif ou le gérondif (attention à l'accentuation)
- Des erreurs entre ser/estar
- L'expression cuanto más, más
- y/e
- la formation des adverbes
- Para que + subj
- L'article obligatoire devant tout %
- Le como si + SUBJ IMPFT
- Le nom commun et/ou participe passé HECHO avec un H
- L'apocope de primero/tercero devant un nom masculin
- Le respect de la ponctuation pour une question ¿ ? et pour une exclamation ¡ ;
- Les majuscules au nom des pays

Au niveau lexical, le jury a relevé un lexique souvent pauvre, notamment dans l'emploi des connecteurs logiques, ce qui limite la progression et la clarté de l'argumentation. Certains termes liés au thème du tourisme ne sont pas toujours maîtrisés, alors qu'ils étaient essentiels pour traiter le dossier avec précision. Il est donc nécessaire d'enrichir le vocabulaire des candidats, mais aussi de varier davantage les tournures utilisées afin d'éviter les répétitions. Par ailleurs, de nombreux barbarismes ont été observés et doivent impérativement être bannis.

Difficultés de méthodologie

Chaque année, on note que la difficulté majeure de l'exercice de synthèse reste la mise en cohérence des documents, l'organisation des idées et les liens à faire entre les arguments. La synthèse n'est pas un résumé de chaque document mais une réflexion à construire à partir de chacun d'eux. Il est également conseillé de soigner les transitions, souvent oubliées.

Nous rappelons que le tutoiement est à proscrire dans ce genre de synthèse : d'abord parce qu'aucun point de vue ne doit être souligné ; ensuite parce qu'il est trop familier.

Un conseil au niveau typographique : il serait bon de *veiller à sauter des lignes* et à faire des efforts dans l'écriture afin que la lecture soit plus simple et fluide. Il est bon de mettre en valeur les divers paragraphes et/ou parties en sautant des lignes.

Reformulation

Le jury a constaté cette année que certains candidats avaient proposé une lecture trop superficielle des documents. Il est pourtant essentiel d'approfondir l'étude de chacun d'entre eux et de ne pas se limiter à un simple relevé d'informations. Les documents doivent être traités dans leur ensemble, puis mis en relation afin de dégager le sens principal du corpus et d'en saisir les enjeux implicites.

Par conséquent, on attend du candidat qu'il soit capable de s'approprier les grandes idées du dossier, de les hiérarchiser et de les reformuler avec ses propres mots. Cette démarche doit s'appuyer sur un vocabulaire riche et varié, ainsi que sur une syntaxe claire, précise et, lorsque cela est pertinent, plus complexe.

Décompte des mots

1 candidat sur 24 a reçu un malus car il n'avait pas noté le comptage des mots en bas de sa copie.

Pour rappel, cet exercice est calibré dans un but d'équité mais également pour mesurer la capacité des élèves à comprendre, s'imprégner des documents, réfléchir autour d'un thème en particulier ; le projet final étant rédiger une synthèse qui comprend entre 450 et 500 mots. D'où l'importance de respecter ce paramétrage.

Titre

Cette année, le jury a été globalement déçu par la qualité des titres proposés par les candidats. Le sujet du tourisme en Espagne, relativement accessible et familier, permettait pourtant d'imaginer des titres plus précis, plus évocateurs et plus originaux. Or, l'originalité est restée limitée et de nombreux titres se sont révélés trop génériques, ce qui est regrettable dans la mesure où le titre donne le ton de la copie dès les premières lignes.

Certains candidats ont tenté de prendre des risques, mais la maîtrise insuffisante de la langue a parfois nui à la clarté et à la pertinence de leurs propositions. D'autres ont opté pour des titres formulés sous forme de phrases longues, ce qui tend à affaiblir leur impact et leur lisibilité. Il est donc recommandé de privilégier des titres courts, dynamiques et percutants, capables de synthétiser efficacement l'idée directrice du corpus.

Par ailleurs, une attention particulière doit être portée à l'orthographe : toute erreur dans le titre est immédiatement visible et peut nuire à l'appréciation globale du devoir. À noter qu'un candidat n'a pas proposé de titre, ce qui lui a valu un malus.

Il est important de rappeler aux candidats que le titre remplit plusieurs fonctions essentielles :

- Il reflète leur capacité à synthétiser l'idée directrice du corpus.
- Il suscite l'intérêt du correcteur dès l'introduction.
- Il témoigne de leur potentiel créatif et de leur engagement dans l'exercice.

Problématique

Trois candidats ont su reformuler la problématique avec justesse et discernement, ce qui leur a valu un bonus. Il est essentiel de rappeler que reformuler ne signifie pas simplifier ou copier en la raccourcissant, mais bien proposer une formulation personnelle qui montre une compréhension fine du sujet. Si la version « sans risque » consiste à intégrer la question posée en début de dossier, la reformulation (correcte) de la problématique permet de discerner dès le départ les candidats qui auraient perçue de façon fine les enjeux du dossier.

Structure du devoir

Les introductions les plus réussies sont celles qui ont su conjuguer clarté, concision et efficacité. Elles présentaient brièvement les documents ainsi que leur nature, proposaient une reformulation précise de la problématique, puis annonçaient le plan de manière logique. Le respect de cet ordre permettait de garantir la cohérence de l'introduction et de guider immédiatement le correcteur dans la démarche adoptée. Il convient de rappeler que l'annonce du plan, souvent omise, constitue pourtant un repère essentiel : elle permet de rendre lisible l'intention argumentative du candidat.

Le développement devait s'appuyer sur les documents afin de construire une réflexion organisée autour d'arguments variés et hiérarchisés. Or, certaines copies se sont limitées à un simple résumé du corpus, sans véritable mise en perspective. Les documents ne doivent pas être traités comme une fin en soi, mais comme un support d'analyse permettant de répondre à la problématique posée. Une argumentation solide repose sur un enchaînement logique des idées, soutenu par des connecteurs pertinents et variés, dont l'usage est particulièrement valorisé lors de la correction. Si le plan en trois parties demeure une structure classique, il ne constitue pas une obligation : il n'est pertinent que s'il permet un développement équilibré et cohérent.

Les conclusions ont généralement été simples et concises, sans expression d'un point de vue personnel, ce qui correspond bien aux attentes de l'exercice. Toutefois, certaines se sont révélées trop brèves ou trop sommaires. Il est donc important de rappeler que la conclusion constitue une étape à part entière de la synthèse : elle doit être soignée, car elle permet de clore le raisonnement et de mettre en valeur l'ensemble du travail fourni. Enfin, il est vivement déconseillé de terminer par une question, qui donne souvent une impression d'inachèvement et n'apporte pas de véritable ouverture au propos.

Suggestion de plan

- I. Un sector económico fundamental
- II. Un modelo turístico cada vez más cuestionado por sus efectos sociales, urbanos y medioambientales
- III. La necesidad de repensar el turismo español

ITALIEN LVA

Durée : 3 heures

Cette année, cinq étudiants ont choisi l'italien pour l'épreuve de LVA. C'est une donnée en baisse par rapport aux années précédentes (8 en 2025, 6 en 2024). Le niveau global, en revanche, apparaît plus solide.

Le dossier proposé cette année a pour sujet le surtourisme. Les documents détaillent les problèmes que ce phénomène cause au paysage et aux résidents. Ils mettent sur la balance ces inconvénients avec l'opportunité économique que le tourisme constitue pour l'Italie. Les candidats ont saisi l'intérêt du dossier et ont souvent proposé un développement cohérent, présentant le problème, ses conséquences et les mesures qui peuvent être envisagées afin d'y remédier.

Le titre proposé, en revanche, parfois, a été décevant car certains candidats ont cité simplement le tourisme. Or il était indispensable de faire apparaître dans le titre l'idée de surtourisme (*sovra-turismo* ou *affollamento turistico*). Mais surtout on rappelle qu'il faut faire précéder la synthèse d'un titre (c'est une des consignes de l'épreuve) : l'oubli entraîne un malus dans l'évaluation.

Si le sujet n'a pas donné lieu à de contresens importants (quelques imprécisions pouvaient concerner des détails), tous les documents n'ont pas été exploités assez explicitement. Encore une fois, le document iconographique a été traité de manière superficielle, quand il n'a pas été totalement escamoté. La photographie de la Fontaine de Trevi (doc. 1, qui dans une copie a prêté d'ailleurs à une confusion gênante avec Piazza Fontana) pouvait faire l'objet d'observations concernant les mauvaises conditions de visite à cause de la foule excessive ou les dangers que cela peut entraîner pour les monuments, ou encore (comme on lit dans une copie) le caractère saisonnier du tourisme (la photographie a été prise pendant l'été). Elle pouvait être citée comme contre-exemple par rapport aux politiques de limitation d'accès aux lieux touristiques dont il est question aux documents 1 et 2. En tout cas, on rappelle qu'il ne suffit pas de citer vaguement « la situation que l'on voit au doc. 5 » pour considérer avoir traité le document.

On rappelle qu'il est préférable de mentionner explicitement les documents, par rapport par « doc.1 », « doc. 2 », etc. Il existe aussi d'autres manières de citer les textes : un candidat les a cités en mentionnant la source de laquelle ils sont tirés.

En ce qui concerne la langue, la plupart des candidats de cette année ont fait preuve d'une maîtrise linguistique tout à fait satisfaisante, aussi bien du point de vue grammaticale que pour la richesse lexicale.

Pour le premier aspect, on déplore tout de même des erreurs rédhibitoires (déjà signalées l'an dernier) et qui doivent faire l'objet d'une attention très particulière, à savoir la confusion entre la préposition *a* et la troisième personne du singulier du présent du verbe « avere » *ha*. Un candidat emploie le gérondif italien pour traduire un participe présent français : on rappelle encore une fois que le gérondif doit être référé au sujet ; quand ce n'est pas le cas, le participe doit être rendu par une proposition relative.

Sur le plan lexical, on observe des calques du français : comme dans les rapports des années précédentes, on rappelle que *finalmente* ne correspond pas à *finale* et que pour exprimer la dernière argumentation d'un raisonnement, il convient d'utiliser *infine*. Seule la lecture constante en italien peut permettre d'acquérir une richesse lexicale en adéquation avec les exigences de cet exercice et aussi une précision dans l'orthographe qui fait parfois défaut.